

EFILOR = CONFiance



Un champ
bien protégé



2,6 q/ha de gain
moyen par rapport au
témoin non traité (dose
0.8 l/ha, moyenne de 115
essais)

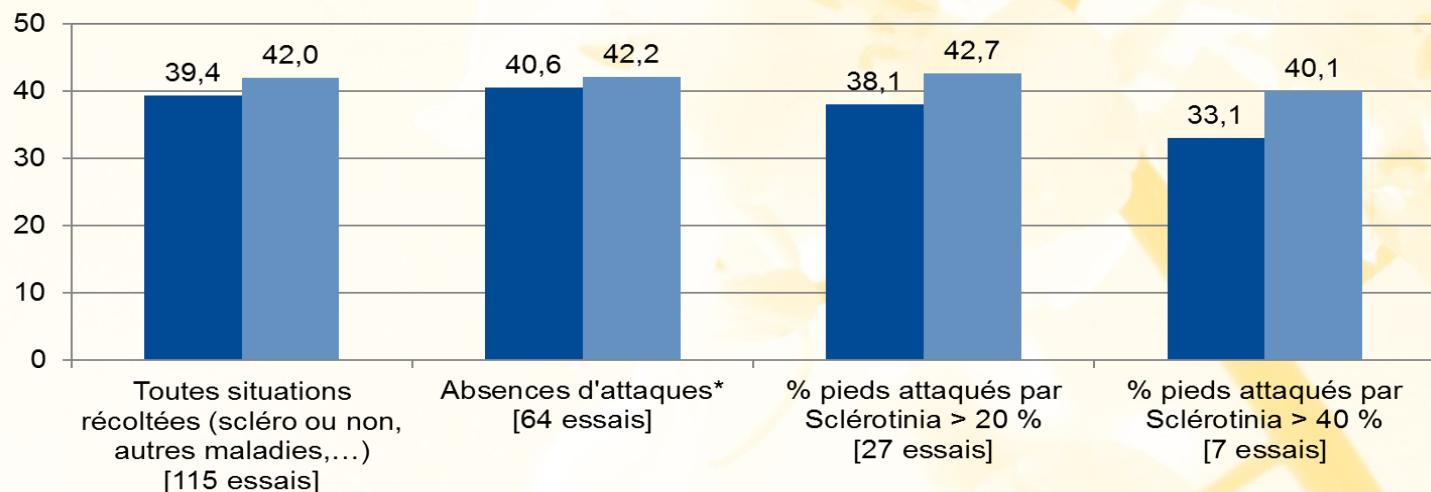


Une réponse sur
l'ensemble du
complexe maladie
floraison-silique

EFILOR = GAIN DE RENDEMENT

Rendement
en q/ha

■ Témoin ■ Efilor (0,8 L/ha)



115 essais BASF de 2010 à 2017

+2,6 q/ha en moyenne, soit un gain de 92 €/ha**

* Sclerotinia <10%, et sans autres maladies

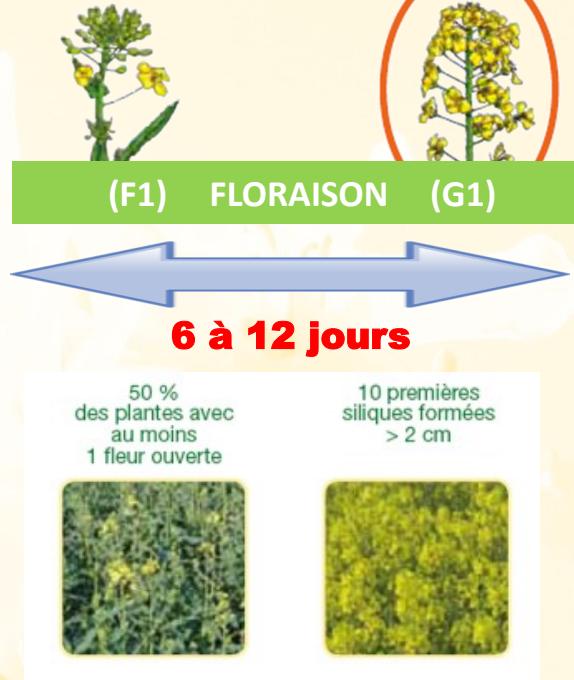
** Pour un colza valorisé à 355 €/tonne (prix FOB Moselle 370 €/tonne -15 € [transport] : 355 €/tonne [payé agri.] au 7 sept. 2017)

EFILOR = UNE OFFRE ADAPTABLE à chaque situation



PRÉCONISATIONS

- Risque maladies élevé → 1 l/ha
- Autres situations → 0,8 l/ha
- Recommandé sur tous les complexes maladies comprenant du sclérotoinia. Pour les situations à dominante oïdium, préférer Sunorg® Pro
- À appliquer au stage G1 (chute des premiers pétales)
- Pour une bonne gestion des efficacités des substances actives, nous recommandons 1 seule application d'Efilor (ou de tout autre produit à base de SDHI) par an (indépendamment de la maladie visée)



QU'EST-CE-QUE EFILER® ?

Efilor® : marque déposée BASF

AMM : N° 2120206

Composition : boscalid (133 g/l) + metconazole (60 g/l)

Formulation : SC – suspension concentrée (concentré fluidifiable)

Usages autorisés : Sclérotiniose, maladies fongiques des siliques (alternariose, pseudocercosporellose, *mycosphaerella brassicicola*), Oïdium des crucifères oléagineuses (colza, moutarde, navette)

Dose autorisée : 1 l/ha – 1 application par an

Classement : ATTENTION

H361d : susceptible de nuire au fœtus

H412 : nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

Délai avant récolte : 42 jours

CONTACTS UTILES

Pour plus
d'informations
techniques

BASF France
Division Agro

N°Azur 0 810 02 30 33
ou www.agro.bASF.fr

Sunorg® Pro : AMM n°2010280 – Composition : 90 g/l de metconazole – Formulation : Concentré émulsionnable (EC) - Classement : Attention SGH07 – SGH08 – SGH09 – H319 – H373 – H361d – H411

® : marques déposées BASF- 273COFE1117R - Novembre 2017. Annule et remplace toute version précédente. Il appartient à l'utilisateur de ces produits de s'assurer, avant toute application, auprès du N° Azur BASF qu'il dispose bien de la dernière version à jour de ce document. Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. Usages, doses conditions et restrictions d'emploi : se référer à l'étiquette du produit et/ou www.agro.bASF.fr et/ou www.phytodata.fr